



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Mise en page et édition par

 *Canadian Badge in Uniform
Publications Ltd.*

Nous sommes bien connus par les amitiés que nous gardons

Le bulletin de l'**ACCP**

Association canadienne des chefs de police

Printemps 2012



« à l'avant-garde
du progrès policier... »

**Le Premier ministre
Harper remercie
l'ACCP pour son appui
au projet de loi C-10**

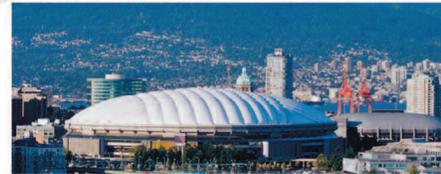




COPCOM

EXPLORING ADVANCED COMMUNICATIONS STRATEGIES FOR POLICE

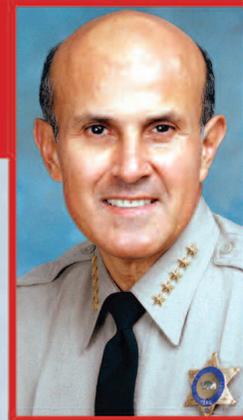
VANCOUVER, B.C. JUNE 25, 26 & 27, 2012



LE COMMISSAIRE PAULSON DE LA GRC ET LE SHÉRIF BACA DE LOS ANGELES

PARTICIPERONT À COPCOM

Le commissaire de la GRC **Bob Paulson**, récemment nommé chef de la police fédérale du Canada et le shérif **Lee Baca** de Los Angeles, commandant d'une force de police de 18 000 membres, feront part de leurs observations et des leçons tirées, en tant qu'ultimes porte-parole de leurs organisations respectives, dans le cadre de COPCOM, la conférence internationale des communicateurs policiers qui se tiendra à Vancouver les 25, 26 et 27 juin prochains.



Le commissaire Paulson et le shérif Baca sont en tête des distingués conférenciers choisis parmi les meilleurs communicateurs policiers en Amérique du Nord, y compris

Paul Browne, commissaire adjoint du service de police de la ville de New York, Frederick Bealefeld, commissaire du service de police de Baltimore et Darrel Stephens, directeur général de la Major City Chiefs.

Les directeurs des communications des services de police de Boston, Baltimore, Milwaukee, Seattle, Boise, Toronto et Vancouver partageront et examineront leurs dernières innovations en matière de stratégies et de tactiques de communications de crise, de relations publiques et de médias.

COPCOM est une conférence internationale parrainée par l'Association canadienne des chefs de police qui vise à faire avancer la réflexion et les tactiques dans le domaine des communications de la police avec le public.

À QUI S'ADRESSE LA CONFÉRENCE?

- Aux cadres supérieurs ou aux dirigeants policiers (chefs, chefs adjoints, commandants, etc.)
- Aux responsables principaux des communications policières (directeurs des communications, des affaires publiques, des relations avec les médias, etc.)
- Aux agents affectés aux relations avec les médias et à l'information publique

COMMENT S'INSCRIRE?

Pour plus de détails concernant le programme, l'inscription ou l'hébergement, visitez le site Internet de l'Association des chefs de police au www.cacp.ca. Pour ceux qui n'ont pas accès à l'Internet, veuillez communiquer avec le 613-595-1101.

Réservez dès aujourd'hui.

Chambres retenues pour la conférence CACP COPCOM

Tarif : 189 \$ la nuitée, taxes en sus

Composez le numéro sans frais 1-800-441-1414 ou le 604-684-3131

Un certain nombre de chambres seront retenues jusqu'au 26 mai 2012.

Les tarifs ne sont pas garantis après cette date.

Frais d'inscription (625 \$ + TVH), comprend les plénières, les ateliers, trois petits déjeuners, deux déjeuners, cinq pauses-santé et dîner croisière de trois heures gracieusement de Versaterm.



RESSOURCES POUR INFORMATION
SUR LE PROGRAMME

PAUL PATTERSON,
DIRECTEUR PRINCIPAL

Président de la conférence canadienne COPCOM
Service de police de Vancouver
Courriel : paul.patterson@vdp.ca

SERGEANT SEAN WHITCOMB

Président de la conférence américaine COPCOM
Service de police de Seattle
Courriel : sean.whitcomb@seattle.gov

TABLE DES MATIÈRES

CCP

- 2 MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 2 CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS
- 3 BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES
- 4 LA POLICE SOCIO PRÉVENTIVE DE L'UNIVERSITÉ DE WINDSOR RÉCIPIENDAIRE DU PRIX D'INNOVATION EN TECHNOLOGIE MICROSOFT 2012
- 6 GARANTIR LA VIABILITÉ DES SERVICES NATIONAUX DE POLICE : INTRODUCTION DU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL
- 7 L'ÉVOLUTION DE LA MENACE QUE REPRÉSENTENT LES LASERS
- 8 SPECTRE : SON IMPORTANCE DANS LES RÉCENTES ÉVOLUTIONS ET INITIATIVES CANADIENNES CONCERNANT L'AVENIR DES SERVICES D'APPLICATION DE LA LOI
- 10 EST-IL TEMPS DE REVOIR LA PRESTATION DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE AU CANADA?

EN COUVERTURE...

Le Premier ministre Harper remercie l'ACCP pour son appui au projet de loi C-10. De gauche à droite : Chef Dale McFee, président de la CACP, le Premier ministre Stephen Harper, et les co-présidents du Comité de modification aux lois de l'ACCP, Vince Westwick, conseiller juridique de la police d'Ottawa et Warren Lemcke, chef adjoint au service de police de Vancouver.

Photo de Jill Thompson PMO



PERSONNEL DU BULLETIN DE NOUVELLES

Rédactrice : Ruth Montgomery

Appuyé par le bureau national de l'ACCP :
Laurie Farrell • Magda Mitilineos • Peter Cuthbert

Conseil d'administration de l'ACCP :

Président :

Chef Dale McFee, Service de police de Prince Albert

Vice-Présidents :

Chef Paul Cook, Service de police de North Bay;
Directeur Mario Harel, Service de police de Gatineau;
Chef Rick Hanson, Service de police de Calgary;
Chef Barry MacKnight, Service de police de Fredericton;
Sous-commissaire Peter German, GRC (rd)

Secrétaire-trésorier :

Madame Debra Frazer, directrice générale, Service de police d'Ottawa

Président sortant :

Chef William Blair, Service de police de Toronto

Directeur exécutif :

Peter Cuthbert, Association canadienne des chefs de police

Pour consulter la liste complète des membres du conseil d'administration de l'ACCP, veuillez visiter le www.cacp.ca

Les opinions et commentaires exprimés dans le Bulletin de l'ACCP, édition du printemps 2012 du bulletin de l'ACCP, sont faits sans préjudice. Ils ne sont pas nécessairement la position officielle de l'Association canadienne des chefs de police ni de son conseil d'administration. La reproduction des articles ou du travail artistique est strictement interdite sans permission préalable obtenue de l'ACCP par écrit.

Convention de la Poste-publications no. 40065059

Retourner toute correspondance ne pouvant pas être livrée au Canada à :

Association canadienne des chefs de police

300 promenade Terry Fox, Pièce 100,
Kanata (Ontario) K2K 0E3

Téléphone : 613-595-1101

Télexcopieur : 613-383-0372

Courriel : cacp@cacp.ca

Site Web : www.cacp.ca



Conçu et publié par :

CBP Canadian Badge in Uniform
Publications Ltd.

Directeur artistique : Richard J. Robertson
Courriel : rjr@cbupub.com

Conception et production d'impression : Ina Silva

BUREAU NATIONAL

230 - 31 chemin Northside, Nepean (Ontario) K2H 8S1
Téléphone : 613-230-0721 • Télécopieur : 613-230-4964 • Sans frais : 1-800-267-1266

Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires et les spécifications, veuillez composer le 1-800-267-1266.

AU SUJET DE L'ÉDITEUR : CBU Publications produit le bulletin de l'ACCP au nom de l'Association canadienne des chefs de police. Toute reproduction est strictement interdite sans le consentement par écrit de l'éditeur. CBU Publications Ltd. n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des déclarations ou des opinions des contributeurs.

M Message du président



De nos jours, qu'est-ce qui importe le plus aux dirigeants des services policiers canadiens? Comment l'ACCP peut-elle aider les dirigeants de services de police à résoudre ces problèmes? Ces deux questions ont encadré les discussions de la réunion du Conseil sur la direction stratégique tenue en janvier dernier. Participaient à la réunion les membres du conseil d'administration de l'ACCP, les présidents de l'Association provinciale des directeurs de police, les présidents des comités de l'ACCP, les directeurs de projet, et des invités. Voici quelques-uns des commentaires entendus :

Il a été dit qu'il nous faut :

1. *communiquer publiquement notre position selon laquelle la mise à jour de la législation sur l'accès légal est essentielle afin que les policiers puissent légalement et efficacement investiguer des crimes graves.*
2. *réitérer au gouvernement le besoin de s'asseoir et d'étudier une formule de financement d'événements tels que les G8 et G20. L'ACCP doit développer un mécanisme pour permettre aux dirigeants d'un bout à l'autre du pays de partager et de communiquer en temps réel lors d'événements majeurs. L'ACCP doit développer et faire circuler des documents de communication publics qui expliquent la différence entre les protestations et les émeutes, et inclure une déclaration de principe relativement à la gestion de ce type d'événements.*
3. *poursuivre le travail afin de résoudre les problèmes associés à l'économie qui affectent non seulement les services de police, mais la sécurité de la communauté, avant qu'une crise nous frappe. Les innovations et les meilleures pratiques doivent être identifiées et partagées.*
4. *travailler à soutenir et à reconnaître les contributions des policiers aux services de police en les nommant à l'Ordre de mérite et aux prix de l'ACCP.*
5. *partager des pratiques proactives en matière de santé mentale en milieu de travail.*
6. *élargir la portée des efforts de sensibilisation en organisant régulièrement des rencontres avec des ministres, en développant des clips vidéo à être diffusés par l'entremise des médias sociaux afin de communiquer des messages clés sur des enjeux importants.*

Je suis fier de dire que nous avons déjà commencé à travailler sur ces questions. Je m'engage à vous tenir informé des progrès, et vous invite à nous faire part de vos commentaires.

Je suis aussi heureux de vous informer que la Fondation de la recherche de l'ACCP, en collaboration avec l'ACCP, fait des progrès dans l'élaboration d'un agenda de recherche prioritaire pour les chefs de police et d'un centre d'échange pour la recherche dans le domaine policier. Surveillez aussi l'évolution sur ces fronts.

Notre priorité absolue est de vous aider à faire votre travail avec plus d'efficacité. Nous sommes heureux de collaborer avec vous afin de soutenir notre association dans l'atteinte de ses objectifs.

Bien à vous,

*Chef Dale McFee,
Président*

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

COPCOM

Des stratégies de communication d'avant-garde pour la police

Date: Du 25 - 27 juin 2012

Endroit: Vancouver, C.-B.

107^e congrès annuel de l'ACCP

Date : Du 19 - 22 août 2012

Endroit : Sydney, NE

119^e congrès annuel de l'IACP

Date : Du 29 septembre au 3 octobre 2012

Endroit : San Diego, CA

COMGIC Atelier de formation

Date : Automne 2012

Endroit : Montréal, QC

Le 6^{ième} atelier canadien sur l'interopérabilité en matière de sécurité publique

Date : 2 au 5 décembre 2012

Endroit : Toronto, ON

L'ACCP SOUHAITE LA BIENVENUE À SES NOUVEAUX MEMBRES

L'ACCP a le plaisir d'annoncer que les personnes ci-après ont joint l'Association entre les mois d'août 2011 et février 2012. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres et félicitons les personnes qui sont maintenant membres à vie.

MEMBRES ACTIFS

Chef Mark Fisher, Service de police de Oak Bay
Surintendant principal David Thomas Critchley, GRC
Surintendant Roland Wells, Division "L" de la GRC
Surintendant Daniel Delaney, Service de police d'Ottawa
Commandant Andrew Eamer, Police provinciale de l'Ontario
Chef adjoint Lisa Jackson, Service de police Canadien Pacifique
Inspecteur Dan O'Reilly, Service de police de Cornwall
Surintendant Jill Skinner, Service de police d'Ottawa
Surintendant Guy Slater, Service de police de Calgary
Chef adjoint Trevor Daroux, Service de police de Calgary
Chef John Hagarty, Service de police de la ville de Kawartha Lakes
Inspecteur Ian Kingham, Service de police d'Ottawa
Lieutenant-colonel John Pumphrey, Groupe de services de police militaire
Chef adjoint Sgt. Michel Rodrigue, GRC
Chef John Gauthier, Service de police de Timmins
Surintendant d'état-major Richard Stubbings, Service de police de Toronto
Surintendant d'état-major Jane Wilcox, Service de police de Toronto
Surintendant Danielle Campbell, Service de police d'Edmonton
Surintendant Bradley Carrothers, Service de police de London
Chef adjoint John Pare, Service de police de London
Chef Neil Dubord, Police des transports (SCBCTA Police Service)
Surintendant Walter Rutherford, Service de police régional du Cap Breton
Chef adjoint Wayne Kalinski, Service de police d'Orangeville

MEMBRES ASSOCIÉS

Sous-ministre adjoint Clayton Pecknold, Ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général

M. Mark Anthony Sullivan, Association Interac
M. Alain Tousignant, Relations de travail et rémunération
M. Martin Bolduc, Agence des services frontaliers du Canada
M. Timothy Foley, Spectra Energy
M. Trevor Bhupsing, Sécurité publique Canada, Secteur de la police et de l'application de la loi
M. Barry MacKillop, Analyse financière et communications de cas, FINTRAC
M. Neil Parry, Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
M. Joe Couto, Association des chefs de police de l'Ontario
M. Ronald Bain, Association des chefs de police de l'Ontario
M. Jim Demetriou, Directeur pour le Canada et les Antilles du Nord, IBM Canada

MEMBRES À VIE

Directeur adjoint Jean-Guy Gagnon (à la retraite), Service de police de la Ville de Montréal
M. Eldon Amoroso (à la retraite), Service de police de London
Surintendant principal Nora Skelding (à la retraite), Police provinciale de l'Ontario
Chef adjoint Kim Dery (à la retraite), Service de police de Toronto
Chef Robert Herman (à la retraite), Service de police de Thunder Bay
Chef Richard Laperrière (à la retraite), Service de police de Timmins
Inspecteur Mike McDonell (à la retraite), Police provinciale de l'Ontario
Chef adjoint Jim Hornby (à la retraite), Service de police de Calgary
Chef Earl Campbell (à la retraite), Service de police de Miramichi
Surintendant Luc Delorme, GRC
Chef Brent Crowhurst (à la retraite), Service de police de Bridgewater



Chef Dale McFee, président de l'ACCP, et le député Robert Goguen, secrétaire parlementaire au ministre de la justice avec le ministre de la justice Rob Nicholson à la conférence des médias pour présenter le projet de loi C-10 – Loi sur la sécurité des rues et des communautés.



LA POLICE SOCIO PRÉVENTIVE DE L'UNIVERSITÉ DE WINDSOR Récipiendaire du Prix d'innovation en technologie Microsoft 2012

Par : Impression autorisée, communiqué de presse conjoint de FutureShield et de l'Université de Windsor

« Ce fut un privilège de travailler avec Chris Zelezney et l'équipe de l'Université de Windsor dans le développement de ce programme. It is because of the exemplary vision, leadership, partnership support (private and public) and technology capabilities that this vision has become a reality. » - Cynthia Weeden, FutureShield Inc. C'est grâce à la vision, au leadership, au partenariat (public et privé) et aux capacités technologies exemplaires que cette vision est devenue une réalité. »

Cynthia Weeden, Directrice générale, FutureShield Inc.

Le Prix de l'innovation en technologie Microsoft 2012 (MTIA) a été présenté au Sgt. Chris Zelezney & Director Michael MacKinnon on behalf of the University of Windsor's Community Police. Zelezney et au directeur Michael MacKinnon au nom de la Police socio préventive de l'Université de Windsor lors de la Conférence de 2012 sur les Partenariats en technologie face à une conjoncture économique difficile qui se tenait en février dernier.

Le prix MTIA est une initiative conjointe entre Microsoft Canada, l'Association canadienne des chefs de police et le Comité sur l'informatique de l'ACCP. Projects submitted are of work done by individuals and teams that incorporate new ideas demonstrating creativity and innovation in using technology to help in the advancement of policing, specifically for the front-line service providers. Les projets présentés sont des travaux effectués par les individus et les équipes qui intègrent de nouvelles idées créatives et innovatrices dans l'utilisation de la technologie pour l'avancement des services policiers, particulièrement pour les fournisseurs de services de première ligne. This award is not just about the technology itself, but a celebration and a raising of awareness of the efforts that teams and individuals are doing to contribute to the national best practices within policing and public safety. Il ne s'agit pas uniquement de technologie, mais c'est une célébration et une sensibilisation aux efforts déployés par ces équipes et ces individus pour contribuer aux meilleures pratiques nationales en matière de services de police et de sécurité publique.

The double honour today is that the University of Windsor is the first educational institution to have received this prestigious award. Pour l'Université de Windsor, il s'agit d'un double honneur, non seulement de se voir décerner le prix, mais aussi d'être le premier établissement d'enseignement à recevoir ce prix prestigieux. The "University of Windsor – A Team Approach" project was set apart for their work in incorporating technology into their organization allowing for the sharing of information in real-time between multiple organizations to increase interoperability among public safety departments – college and corresponding regional, provincial and federal first responders. Le projet « Université de Windsor - Une approche d'équipe » a été reconnu pour son incorporation de la technologie dans leur organisation qui permet le partage d'information en temps réel

entre plusieurs organismes afin d'accroître l'interopérabilité entre les premiers intervenants du collège et leurs homologues au niveau régional, provincial et fédéral.

Le programme de gestion des urgences de l'Université est dirigé par le Sgt. Chris Zelezney. He engaged software consultant Cynthia Weeden, CEO of FutureShield Inc., and his IT department in the evaluation, implementation and training of the software needed to build the current system and program within the Emergency Operation Centre (EOC) at the University. Il a retenu les services de Cynthia Weeden, consultante en informatique et PDG de FutureShield Inc, et de son service informatique pour l'évaluation et la mise en œuvre du logiciel requis pour construire le système actuel et le programme au sein du Centre des opérations d'urgence (COU) de l'Université. A mandatory requirement of this software was that it would integrate and complement his current technologies and emergency policies and procedures.

Une exigence obligatoire de ce logiciel était qu'il devait intégrer et compléter ses technologies actuelles et les politiques et procédures d'urgence. Cynthia Weeden and the IT department ensured that all of the products worked in a Microsoft environment with SQL databases and Bing mapping to support the University standards. Cynthia Weeden et le service informatique ont fait en sorte que tous les produits fonctionnent dans un environnement Microsoft avec des bases de données SQL et de la cartographie Bing pour satisfaire les normes de l'Université.

L'Université a fait l'acquisition du logiciel de notification en masse, du logiciel de centre d'opérations d'urgence et le logiciel de cartographie et de sensibilisation à la situation, et préparé et donné la formation pour l'intégration de ces multiples technologies, tout en ayant à l'esprit que chaque technologie doit fonctionner en symbiose avec les autres technologies dans une situation d'urgence.

Quelques-unes des capacités actuelles du COU (sur le campus et virtuelles) : **Notifications d'urgence en masse instantanées** – texte, téléphones cellulaires, numéros sur le campus et hors campus et courriels – 20 000 contacts - option de segmentation des zones d'urgence, des services du campus, des édifices, des étages.



Le Sergent Chris Zelezney et le directeur Michael MacKinnon à droite

Caméras de surveillance – la surveillance des itinéraires d'évacuation prédéterminés, des sites de triage médical qui peuvent être réglées pour suivre la progression d'une évacuation de l'immeuble par l'intermédiaire du logiciel de COU - même virtuellement (première du genre)

Tableau de bord COU – image commune des opérations - y compris la cartographie SIG et un logiciel de modélisation du panache, le partage de l'information, les flux RSS.

Intégration logicielle – dans le cas d'un verrouillage d'urgence, ce qui peut être solidement facilité par les utilisateurs autorisés de partout dans le monde. Integration with national level government response agencies for wider interoperability during a response if necessary. Intégration avec les organismes gouvernementaux d'intervention nationaux pour une opérabilité accrue, si nécessaire, lors d'une intervention.

Le sergent Zelezney, de la police communautaire du campus de l'Université de Windsor, a remercié spécialement son équipe, soulignant l'importance de la collaboration.

« Un grand merci à notre équipe technique, y compris Cynthia Weeden, de FutureShield Inc, et Marlene Kemski, Paul Fraser, et Kevin MacNaughton des Services informatiques de l'Université de Windsor qui ont formé un partenariat étroit avec la police communautaire du campus afin de s'assurer que toutes les infrastructures informatiques soient développées afin de tester les capacités régionales dans un court délai de moins de 4 mois. L'équipe a formé environ 200 utilisateurs sur le logiciel dans un délai d'une semaine et dispensé une formation de super-utilisateur à des groupes plus réduits de personnel informatique et SIG régionaux. Ces personnes formeraient éventuellement les responsables régionaux désignés dans chaque municipalité et feraient partie de l'équipe, agissant sur des enjeux tels que flux de travail et faisant coïncider le protocole existant avec le logiciel. Le dévouement de toute l'équipe de l'Université de Windsor à réaliser ce projet est un témoignage de leur l'éthique du travail, de leur esprit d'équipe et de leur désir de placer des résultats concrets axés sur des solutions dans les mains des premiers intervenants. » Chris Zelezney, University of Windsor Campus Community Police

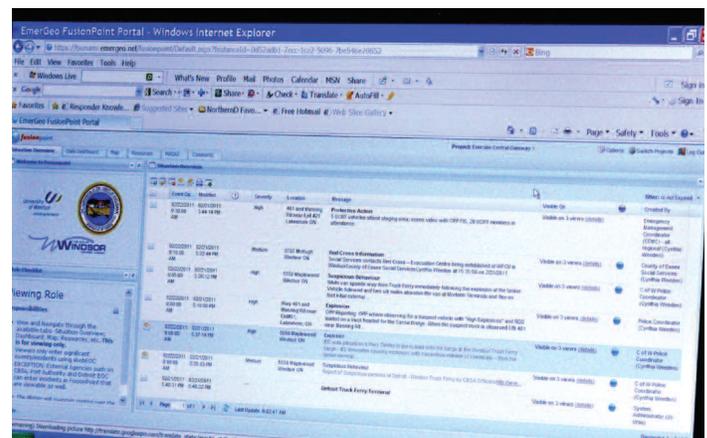
Sous le leadership du Sgt. Chris Zelezney, didn't stop with just increasing the safety of their campus with this technology. Chris Zelezney, l'Université de Windsor ne s'est pas simplement contentée d'accroître la sécurité du campus avec cette technologie. Using the University of Windsor's EOC as a model they began sharing their resources and expertise with surrounding area municipalities and first responder groups.

Utilisant le COU de l'Université de Windsor comme modèle, ils ont commencé à partager leurs ressources et leur expertise avec les municipalités avoisinantes et les groupes de premiers intervenants. With current user groups, this now allows for dedicated personnel from various civic and county emergency agencies to access, collaborate and share emergency information on-line in real time. La configuration actuelle des groupes d'utilisateurs permet maintenant à un personnel dédié d'une variété d'organismes d'intervention communautaires et de comté d'accéder, de collaborer et de partager des informations sur les états d'urgence, en ligne et en temps réel.

En février 2011, un exercice international de sécurité publique en temps réel a été réalisé à Windsor. Vendor partners FutureShield & EmerGeo were brought in as part of the technical team to assist in software customization and training for the exercise. Les partenaires fournisseurs, FutureShield & EmerGeo, faisaient partie de l'équipe technique pour faciliter l'adaptation des logiciels et de la formation en vue de l'exercice. Les partenaires en santé publique ont été en mesure de réaliser la toute première communication régionale entre les services de police, y compris le service de police de Windsor, l'OPP, le centre local d'intervention d'urgence de Windsor-Essex, et même le Department of Homeland Security à Détroit sur les systèmes hébergés par l'Université de Windsor.

Tout a commencé par l'ambition de l'ancien directeur Robert Cowper (retraité) et du Sgt. Chris Zelezney to increase the safety of the campus at the University of Windsor. Chris Zelezney d'accroître la sécurité du campus de l'Université de Windsor. Il s'agit maintenant d'un programme en expansion, désormais un modèle pour les activités nationales et internationales de sécurité publique, et une première en son genre pour un établissement d'enseignement.

Félicitations à l'équipe de la communauté policière de l'Université de Windsor.



M. Michael Doucet, dirigeant principal de l'information à la GRC, co-président du comité informatique; M. Michael MacKinnon, directeur du Service de police du campus universitaire de Windsor; Sergent Chris Zelezney, coordonnateur de la préparation en situation d'urgence, Service de police du campus universitaire de Windsor; Mlle Michelle Evraire, directrice de la sécurité publique et de la justice pour le Canada, Microsoft Canada; le Surintendant Bill Moore, Service de police régional de Halifax, co-président du comité informatique; l'inspecteur Rock Lavinge, Police d'Ottawa



Garantir la viabilité des Services nationaux de police (SNP) : Introduction du Comité consultatif national pour les SNP

Les origines des SNP

Les Services nationaux de police (SNP) ont été créés en 1966 suite aux délibérations de la Conférence fédérale-provinciale sur le crime organisé.

La vision des SNP était que le soutien aux services de police nationaux, centralisés, spécialisés et normalisés serait mis à la disposition des forces policières. Un accès juste et équitable serait fourni à tous les corps policiers qui, en retour, contribueraient à ces programmes nationaux afin que les produits résultant des renseignements et de la technologie soient exploités pour le bien commun.

Une entente informelle émergeant de la conférence s'articule en une stratégie en deux volets pour les SNP :

- Fournir les outils d'investigations et l'information nécessaires pour lutter contre le crime organisé
- Assurer un niveau constant de services d'application des lois à travers le pays

Au fil des ans, l'éventail des services des SNP s'est élargi et a évolué pour suivre le rythme croissant des exigences policières modernes. Puisque les questions de mandat, de gouvernance et de financement n'ont jamais été officialisées, à l'exception de quelques accords de répartition des dépenses, la GRC a assumé en grande partie la responsabilité du processus décisionnel, de la prestation de services et du financement d'un nombre de plus en plus important de programmes.

Les SNP d'aujourd'hui

Les cinq principaux secteurs d'activité offrent une gamme complète de systèmes et de solutions en matière de TI, de services de renseignements, de services judiciaires, d'identification et de formation à plus de 500 partenaires des services de police et du système de justice pénale. Ce sont :

LES SERVICES DE BASE

Services des sciences judiciaires et de l'identité (SSJ&I)

Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE)

Service canadien de renseignements criminels (SCRC)

Collège canadien de police (CCP)

Programme canadien des armes à feu (PCAF)

LES SERVICES D'APPUI

Centre canadien de données sur les bombes (CCDB)

Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALCV)

Banque nationale de données génétiques (BNDG)

Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique, nucléaire et explosive (CBRNE)

Centre de police canadien pour les enfants disparus et exploités (CPCPEDE)

Registre national des délinquants sexuels (RNDS)

Identification en temps réel (ITR)

Programme canadien des armes à feu (PCAF)

Portail d'informations policières (PIP)

La GRC est responsable de la gestion et de l'administration des SNP et de son budget. Cependant, l'augmentation constante de la demande pour les services de police nationaux, l'ajout de nouvelles activités en réponse aux exigences de la clientèle ainsi que la hausse des coûts ont imposé une contrainte considérable sur les SNP. Ces difficultés doivent être surmontées en collaboration avec la communauté des intervenants des SNP.

L'avenir des SNP

En 2010, la GRC a lancé l'Initiative sur le renouvellement et la viabilité des SNP afin d'examiner le cadre de gouvernance, le régime de financement ainsi que la reddition de comptes. En même temps, l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) a mis sur pied un comité spécialisé pour étudier les enjeux entourant les services des SNP.

En s'impliquant auprès de la communauté des forces policières au Canada, les efforts déployés dans le cadre de l'initiative et du comité spécialisé ont souligné la valeur des SNP, et le besoin de financer et de prioriser les services adéquatement. Alors que d'importantes décisions doivent être prises concernant la pérennité des SNP, ces décisions ne doivent pas être élaborées unilatéralement, puisque c'est l'essence même des Services nationaux de police – des services nationaux qui répondent aux exigences collectives de la communauté policière canadienne. Un avenir durable pour les SNP requiert l'engagement de

l'ensemble des communautés des forces de l'ordre et du droit pénal, pour :

- définir une vision claire de l'orientation future des services, y compris comment la prestation des services sera maintenue,
- définir les besoins spécifiques et établir les priorités parmi les services,
- veiller à ce que des ressources suffisantes soient disponibles pour maintenir le rythme des demandes accrues et des nouvelles technologies, et
- Assumer une responsabilité concertée à l'égard du renouvellement et de la pérennité des SNP avec une nouvelle structure de gouvernance qui permettrait aux intervenants d'avoir une influence sur le processus décisionnel.

Pour ce faire, un nouveau Comité consultatif national des SNP, représentatif de la communauté policière, a été créé suite à des discussions et des consultations, notamment avec l'ACCP. Approuvé par les ministres responsables de la justice et de la sécurité publique au niveau fédéral, provincial et territorial (FPT), le Comité consultatif national des SNP fera des recommandations au groupe FPT des sous-ministres adjoints sur les questions relatives aux services de police et à la viabilité à long terme des SNP qui seront examinées par le groupe FPT des sous-ministres adjoints et des ministres. Plus spécifiquement, le mandat du Comité consultatif national des SNP sera de :

- conseiller le groupe FPT des sous-ministres adjoints sur les besoins de la collectivité des usagers des SNP,
- soutenir l'échange d'information à travers la communauté des forces de l'ordre quant aux SNP et ses enjeux,
- veiller à ce que les intervenants aient la possibilité d'influencer la direction stratégique des SNP, et
- préserver l'intégrité, l'accessibilité, la viabilité et la prestation soutenue des Services nationaux de police en appui aux forces de l'ordre au Canada.

La séance inaugurale du Comité consultatif national des SNP est prévue au printemps 2012.



L'ÉVOLUTION DE LA MENACE QUE REPRÉSENTENT LES LASERS

*Par : l'agent Jeff Sharp, du Service de police régional de Peel, Commissariat de l'aéroport,
au nom du Comité de la sécurité de l'aviation de l'ACCP*

Le Comité pour la sûreté de l'aviation a reconnu une évolution de la menace à la sécurité de l'aviation, de la population et des agents de police résultant de l'emploi illicite de puissants dispositifs laser portatifs. L'an dernier, au Canada, les équipages d'avions commerciaux ont rapporté avoir été la cible de lasers à plus de 200 reprises. Ce faisceau de lumière intense et cohérent peut infliger une variété de troubles oculaires au personnel. En tant que tel, cette activité pourrait causer ou contribuer à une catastrophe.

La fréquence de ces incidents augmente au niveau mondial et national, alors qu'il y a cinq ans, Transport Canada n'enregistrait que 20 plaintes. À travers le Canada, des inconnus ciblent des avions militaires et civils, des hélicoptères de police, des ambulances aériennes et autres véhicules à moteur. Les prévisions aux États-Unis pour 2012 s'élèvent à près de 5 000 incidents, comparativement à environ 3 500 l'an dernier. Ce problème semble lié à l'accessibilité et à l'abordabilité de dispositifs à laser dont l'usage est considéré, à tort, comme inoffensif.

Le moment où l'aveuglement par laser représente le plus grand danger pour l'équipage de conduite est durant les phases critiques de vol, soit l'approche, le décollage et l'atterrissage. C'est pendant ces manœuvres que les pilotes ont la plus forte charge de travail, en plus de voler à basse altitude, ce qui augmente davantage le danger. Contrairement à la croyance populaire, l'équipage de conduite « pilote » réellement l'avion, et ne fait pas que surveiller des systèmes automatisés.

La vision du personnel de l'équipage est intrinsèquement liée à sa capacité de s'acquitter de ses fonctions. Toutefois, les questions de sécurité entourant les dispositifs à laser ne concernent pas uniquement les aviateurs mais touchent aussi les policiers et la population.

La lumière des lasers peut provoquer divers effets néfastes, pouvant aller d'un simple sursaut ou distraction à un aveuglement dû à un flash ou la perte de vision nocturne et la désorientation spatiale. Bien que les policiers et la population en soient tout aussi affectés, il existe de plus, pour eux, un risque de blessure à la rétine. Ce danger accru résulte principalement de la plus grande proximité entre le contrevenant et la cible terrestre.

Les lasers en question sont facilement accessibles, de haut calibre, (plus de 5MW) classés de niveau « III(b) » ou « IV » et émettent typiquement un faisceau vert. Puisque l'œil humain est plus sensible à la lumière verte, les lasers de cette gamme de longueurs d'ondes semblent plus brillants que les autres couleurs. L'évolution et la demande pour cette technologie ont donné lieu à des dispositifs de plus en plus puissants et à des prix extrêmement abordables. Certains lasers modernes portables émettent une puissance qui n'était autrefois disponible qu'en format pour laboratoire et coûtait des milliers de dollars.

Des comptes rendus de médias datant de 2008 documentent les unités de l'ordre public visés par des lasers lors d'émeutes et de démonstrations

Ce problème semble lié à l'accessibilité et à l'abordabilité des dispositifs à laser dont l'usage est considéré, à tort, comme inoffensif.

en Grèce, au Royaume-Uni et en Suède. Bien qu'aucune lésion oculaire permanente n'ait été signalée, les effets d'aveuglement temporaire auraient nuis à la capacité des policiers d'effectuer leur travail.

Bien que rares, il y a eu de nombreux incidents, en majorité aux États-Unis, où les contrevenants auraient utilisé des lasers de grande puissance pour attaquer les forces de l'ordre, leur infligeant de graves lésions oculaires. Ainsi, dans le monde entier, de nombreuses blessures accidentelles sont dues aux lasers à haute puissance aux mains du grand public.

Le Comité pour la sûreté de l'aviation entreprend par conséquent des études et travaille avec le Comité de l'amendement des lois afin de déterminer la meilleure solution à ce problème.



SPECTRE :

Son importance dans les récentes évolutions et initiatives canadiennes concernant l'avenir des services d'application de la loi

Surintendant Bill Moore, Service de police régional de Halifax et le coprésident du Comité de l'ICT de l'ACCP et l'inspecteur Lance Valcour (retraité), O.O.M., directeur exécutif, GICTI

Le 17 février 2012, le Congrès américain a accepté d'allouer le soi-disant « Bloc D » à la sécurité publique et d'appuyer le développement d'un réseau à bande large stratégique et national de sécurité publique. Mais que représente cette victoire historique pour les intervenants de première ligne au Canada? Avant tout, il s'agit d'une excellente nouvelle pour nous tandis que nos partenaires en sécurité publique continuent de défendre la protection du bloc de fréquences correspondant pour les intervenants canadiens.

Les possibilités

En août 2011, les services de télédiffusion analogique (en direct) à travers le Canada sont passés à la nouvelle norme de télédiffusion

numérique, et près de la moitié du spectre radioélectrique dans la bande de fréquences 700MHz utilisées par les canaux 62 à 69 sont devenus disponibles pour d'autres utilisations. Industrie Canada (notre organisme de réglementation national des fréquences) a ouvert des consultations sur l'utilisation de ce spectre le 1er décembre 2010.

L'Association canadienne des chefs de police (ACCP), l'Association canadienne des chefs de pompiers (ACCP) et les Directeurs de services médicaux d'urgence du Canada (CSMUC) se sont immédiatement réunis pour travailler et ensemble, avec les partenaires en sécurité publique, dont la Fédération canadienne des municipalités, définir les besoins précis et l'utilisation optimale du spectre bientôt disponible.

De par leur nature même, les ondes radios du spectre 700MHz peuvent voyager de grandes distances et pénétrer les édifices et les obstacles qui bloquent généralement les autres fréquences radio – c'est exactement le genre de spectre qui fournirait une base pour les capacités de communication modernes et fiables entre les services de police, d'incendies, de SMU et autres professionnels des services d'urgence à travers différents organismes et autorités lors de situations d'urgence et dans leurs activités quotidiennes.

Aujourd'hui, les entités de sécurité publique au Canada utilisent les réseaux commerciaux existants pour leurs besoins en matière de données. Certaines fréquences étroites et larges de la bande de 700MHz sont déjà dédiées à la sécurité publique au Canada, notamment pour la voix



Le conseiller Berry Vrbano^{vi}c, ville de Kitchener et président de la Fédération des municipalités canadiennes répond à une question portant sur les fréquences 700MHz, accompagné de membres du Comité Tri-Services sur l'utilisation de la bande 700MHz pour les données stratégiques de sécurité publique lors du Cinquième atelier annuel sur l'interopérabilité de la sécurité publique qui se tenait à Ottawa en décembre dernier.

et pour l'utilisation de certaines données à basse vitesse. Toutefois, la protection d'un bloc de fréquences à bande large dédié à des applications de sécurité publique garantira qu'un réseau mobile à bande large (un système de systèmes) puisse être construit en fonction de l'évolution des besoins en sécurité publique.

Avec les progrès technologiques, les partenaires en sécurité publique au Canada auront un besoin croissant d'accéder aux réseaux de données et de vidéos en situation d'urgence.

Par exemple, les organismes d'application des lois devront accéder à la vidéo en continu, aux réseaux de surveillance, aux dossiers criminels, à la reconnaissance automatisée des plaques automobiles, et aux technologies biométriques, y compris l'identification mobile d'empreintes digitales et la reconnaissance de l'iris, afin de prévenir et intervenir en cas d'activités criminelles. Les services d'incendie devront accéder aux plans des édifices, aux capteurs de surveillance santé et aux systèmes de GPS pour sauver des vies. Les services médicaux d'urgence voudront accéder à la télémédecine, à des vidéos en haute résolution et aux dossiers des patients et ainsi assurer des soins médicaux en temps opportun lors d'un accident de la circulation sur une autoroute.

Toutes ces applications et tous ces services dépendent en grande partie du nombre de fréquences disponibles pour les services à bande large de la sécurité publique – ils requièrent une grande part de bande passante et une vitesse qui n'est présentement pas disponible. Les futurs réseaux devront être construits en fonction des exigences de la sécurité publique.

Parallèlement, les réseaux commerciaux mobiles à la bande large (par ex., réseaux de cellulaires) ne mettent pas la priorité sur leurs usagers ni sur le trafic.

Présentement, sur les réseaux commerciaux, la priorité est la même pour le public et les intervenants de première ligne (à l'exception de certaines fréquences dédiées à la sécurité publique pour l'utilisation de données à basse vitesse tel que précité). Dans leurs activités quotidiennes, et plus précisément lors d'événements importants, les intervenants et leurs partenaires en gestion d'urgence doivent avoir accès aux données en temps opportun – des secondes peuvent souvent sauver des vies. La sécurité publique a besoin de fréquences dédiées où les intervenants auront priorité et, encore

mieux, auront l'exclusivité d'utilisation, sans que le flux de données ne soit perturbé par le public.

Les initiatives au Canada

En termes d'identification et de sensibilisation à la question du spectre de fréquences de 700MHz, le Groupe d'intérêt canadien en technologie de l'interopérabilité (GICTI) (voir www.citig.ca) mène la lutte au Canada. Créé en 2007 et aujourd'hui administré par l'ACCP, le CAFc et les DSMUC, la mission du GICTI est d'améliorer l'opérabilité des communications de sécurité publique au Canada. Les 850 membres volontaires à travers le Canada, les États-Unis et le monde entier sont principalement des organismes d'intervention de première ligne mais incluent aussi tous les paliers de gouvernement, des organismes non-gouvernementaux, des associations, des institutions d'enseignement et des industries. Ils partagent tous un intérêt commun pour le renforcement de l'interopérabilité des communications au Canada avec l'objectif ultime d'accroître la sécurité des intervenants de première ligne et de tous les Canadiens et Canadiennes.

Hands-on, représentant les associations, est un Comité Tri-Services de données stratégiques de sécurité publique sur une bande large de 700 MHz (voir www.action700.ca). Ses membres incluent le surintendant Bill Moore (Service de police régional de Halifax), le directeur de division Mike Sullivan (Service d'incendie d'Ottawa) et le surintendant Pascal Rodier (Services ambulanciers de la Colombie-Britannique). Leur mission est simple : convaincre Industrie Canada et les législateurs à tous les paliers de gouvernements de réserver au moins 20MHz du spectre de 700MHz à l'usage exclusif des services d'urgence.

Le Comité Tri-Services, en collaboration avec le GICTI, a travaillé très fort pour faire davantage comprendre cette occasion unique pour la sécurité publique. En plus d'administrer la réponse des associations à la consultation d'Industrie Canada, les membres du comité se sont exprimés lors de plusieurs événements prestigieux, dont la Conférence sur la gestion des urgences tenue en avril à Montréal, la conférence annuelle de l'ACCP à Windsor en août dernier et l'Atelier annuel sur l'interopérabilité de la sécurité publique, présenté à Ottawa en décembre 2011. Leur message était clair :

- *Les organismes de sécurité publique au Canada sont unanimes dans leur appel pour*

que 20 MHz du spectre de 700 MHz soient dédiés à la sécurité publique; et

- *La création d'un réseau interopérable à bande large pour la sécurité publique est un investissement dans la sécurité des Canadiennes et des Canadiens !*

Plus récemment, en février 2012, des membres du Comité Tri-Services et des représentants du GICTI ont participé à un atelier sur la gouvernance des 700 MHz présenté par Sécurité publique Canada et le Centre des sciences pour la sécurité. Les représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, la Fédération des municipalités canadiennes et l'Association canadienne de technologie de pointe, ont convenu d'un modèle de gouvernance pour assurer la bonne entendance d'un modèle 700 MHz s'il devait être désigné à la sécurité publique au Canada. Le modèle constituera la base d'une proposition qui sera présentée à Industrie Canada lors de la deuxième phase anticipée de consultations.

Il faudra travailler encore sur le modèle avant qu'il puisse être approuvé par les Hauts fonctionnaires responsables de la gestion des urgences (HFRGU) et sa constitution légale; toutefois, c'est une réalisation majeure à laquelle chaque participant a grandement collaboré.

Ceux qui œuvrent dans le secteur sont d'accord que l'allocation du spectre de 700MHz représente une occasion unique de relier directement la sécurité communautaire et celle de l'intervenant, l'innovation et la santé de l'économie numérique au Canada.

Les intervenants sont encouragés à s'informer et à mettre cette question sur le radar de leurs organisations; avisez vos conseils d'administration, vos municipalités, vos gouvernements provinciaux et fédéral et autres organes de direction que l'allocation de fréquences aura un impact important sur la sécurité publique au Canada.

Bien que les Directeurs de services médicaux d'urgence canadiens aient initié ce récent appel à l'action, ils ne cherchent nullement à le faire seul. Pour plus de renseignements sur les initiatives canadiennes, visitez le site www.action700.ca.

Vous pouvez faire parvenir vos suggestions, commentaires ou questions par courriel à Action700broadband@gmail.com.

Aussi, veuillez vous assurer que votre organisme est actif auprès de GICTI en visitant www.citig.ca et en vous inscrivant (gratuitement) dès aujourd'hui.

EST-IL TEMPS DE REVOIR

LA PRESTATION DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE AU CANADA?

Par Ruth Montgomery

Voici le premier d'une série d'articles sur les discussions et les conclusions des ateliers sur l'économie de la sécurité communautaire.

Une nouvelle réalité économique est à nos portes. Qu'est-ce que cela signifie pour les services de police?

L'application de la loi est devenue de plus en plus complexe et dispendieuse depuis les quelques dernières décennies. Les budgets des gouvernements locaux, provinciaux et fédéral ont été étirés – à quel point ils pourront l'être davantage est discutable. Les gouvernements de tous les paliers ont pris l'engagement public de couper les coûts et réduire les dépenses. Les services de police, qui historiquement ont toujours été une haute priorité de financement pour les communautés canadiennes, doivent désormais concourir avec les services de santé, d'éducation, d'infrastructure et autres services importants pour lesquels les ressources financières se font de plus en plus rares. Les chefs de police, même lorsqu'ils font preuve de responsabilité quant à l'investissement public dans les services de police, se font répéter que les fonds ne sont pas disponibles. Les conséquences possibles pour les services de police et la sécurité publique sont importantes.

En dépit du fait que les services de police n'aient pas été aussi affectés par le ralentissement économique au Canada qu'au Royaume-Uni et aux États-Unis, l'impact s'est toutefois fait sentir. Lors de la réunion du Conseil des présidents de l'ACCP en janvier 2012, 50 % des chefs de police présents dans la salle ont dit qu'on leur avait imposé des coupures de budget. Quelques-uns avaient vu leur budget réduit de 0-3%; seules trois personnes ont indiqué que leur organisme avait eu droit à une augmentation budgétaire de 3,5% et plus + en 2012/2013.

Les services de police ont répondu aux appels de restrictions fiscales de bien des façons, de la réduction au report d'embauche, de l'augmentation des services partagés à la mise à pied de personnel, et au report de dépenses en capital. Mais ce ne sont pas des stratégies à long terme – uniquement des mesures à court terme – et des tactiques qui ne pourront être soutenues. Quelles sont les autres options? Que pouvons-nous faire pour assurer la viabilité et le renforcement de la sécurité communautaire pour l'avenir? Ces questions ont donné lieu à une série d'ateliers multi-professionnels à travers le pays – des ateliers qui soulèvent des questions, encouragent la discussion et les débats, et cherchent des innovations pour soutenir dans notre tâche qui consiste à veiller à ce que la sécurité des communautés soit maintenue dans l'avenir.

Pourquoi ces discussions sont-elles importantes aujourd'hui?

Dr Michael Kempa, professeur à l'université d'Ottawa et qui a fait des études considérables sur les relations entre la politique, l'économie et les services policiers pendant les 300 dernières années, a souligné lors de ses présentations dans le cadre des ateliers que chaque fois qu'il y a une crise ou un bouleversement économique important, nous remettons en question le rôle exact des services de police et notons un changement dans la prestation de leurs services. Dans l'économie agraire des années 1700, l'ordre public était assuré par des organismes communautaires. Le rôle

« policier » de l'État se limitait à conseiller le roi et à transmettre des énoncés concernant la morale. Le changement à une économie mercantile a porté l'attention du gouvernement sur le développement de l'économie et de marchés par la promotion du bien-être humain. Durant cette période, la responsabilité « policière » était centrée sur la gestion des interventions de l'État, comme la tarification sur les imports et des exports afin d'atteindre un équilibre et développer les marchés. La hausse de l'économie du marché capitaliste au cours des XVIIIe et XIXe siècles ont déplacé l'accent mis sur le développement des marchés pour le souverain vers les marchés en expansion pour le bien-être des individus, qui en retour contribuaient à stimuler et à bonifier l'économie. À ce point, l'État a commencé à limiter son rôle au domaine public. Ce revirement a rendu inutile l'ancien modèle de police, et a favorisé l'émergence de notre modèle actuel de services de police responsables de la protection des espaces publics.

Ce modèle de services policiers est demeuré jusqu'à la grande dépression quand les peuples ont perdu confiance dans les marchés publics et ont commencé à discuter des liens que devaient établir entre eux l'État et les marchés. Ces discussions ont mené à l'émergence du libéralisme social, alors que l'État prenait en charge la réalisation du bien-être humain par le biais de services publics, notamment la santé, l'éducation et la protection. Au cours des trente à cinquante années qui ont suivi, pendant qu'évoluait le modèle professionnel de maintien de l'ordre, il y avait de plus en plus de discussions sur le niveau d'intervention gouvernemental et public nécessaire pour régulariser et maintenir l'ordre dans les lieux de marchés publics et privés, et sur l'intérêt croissant de créer des changements afin de rehausser la confiance du public pour les policiers. La fin des années 80 et le début des années 90 ont connu un revirement de l'intérêt pour la police communautaire, bien que la philosophie, le modèle de prestation et le taux de réussite variaient grandement d'une communauté à l'autre.

Plus récemment, des problèmes dans l'arène privée ont affecté l'arène publique. Par exemple, nous avons connu des situations de fraudes complexes qui non seulement ont affecté le domaine public mais qui, non résolues, auraient pu déstabiliser le marché. La police publique n'est pas équipée pour traiter ces cas de fraude complexes sans l'assistance de spécialistes non-policiers. Dans plusieurs cas, les lois sont désuètes et ne reflètent aucunement les nouvelles réalités de ces interactions publiques-privées. Répondre et prévenir le crime exigent désormais que nous analysions les façons dont les services de police publics et les spécialistes non-policiers peuvent et doivent interagir pour résoudre ces types de problèmes hybrides.

Aujourd'hui, ce déséquilibre entre les rôles et les responsabilités de la police et les demandes d'une économie en constante mutation est-il précurseur d'un changement au modèle policier? Est-il temps de revoir la prestation des services de police? L'ACCP, le Collège canadien de la police, le Conseil sectoriel de la police, l'Association canadienne des commissions de police, la Fédération canadienne des municipalités, les Associations canadiennes des policiers et les gouvernements le voient comme le moment opportun d'informer collectivement et d'aider à former l'avenir de la sécurité publique au Canada. Ils se sont réunis pour répondre à certaines questions les plus complexes. Quels sont les rôles de la police publique dans cette nouvelle réalité économique? Que doit-on mesurer? Qui doit être impliqué? Qui paie? Qu'est-ce qui est équitable? Ces importantes questions alimenteront les discussions et serviront de base au Sommet national qui se tiendra à Ottawa en novembre 2012. Impliquez-vous – faites parvenir vos réflexions concernant cette importante question à cacp@cacp.ca.

Un merci spécial au Dr Michael Kempa pour ses présentations et ses informations sur l'histoire des services du maintien de l'ordre. Le prochain article portera sur les problèmes identifiés et les mesures proactives d'intervention prises par les services de police canadiens pour aborder les défis économiques auxquels ils sont confrontés.

Mise en page et édition par

 *Canadian Badge in Uniform
Publications Ltd.*

Nous sommes bien connus par les amitiés que nous gardons